



Numéro spécial CAP mutations locales C

« Mensuel à périodicité variable de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES des Landes » écrit
et édité par le Bureau de section et tout militant désireux d'y participer...

La CAPL n°3 traitant du mouvement local des cadres C au 01/09/2015 s'est tenue le 2 juillet 2015 sous la présidence de M. RAVON. Préalablement à l'examen du mouvement, il a répondu à notre déclaration liminaire.

Fidèle à lui-même, il a ardemment insisté sur le fait que les nombreuses suppressions d'emplois étaient décidées au niveau gouvernemental contre l'avis de la direction générale des finances publiques !

La direction générale n'est pas responsable de la baisse des effectifs car elle fait ce qu'elle peut, la pauvre, pour obtenir des emplois couvrant les départs à la retraite... Pour Solidaires Finances Publiques, 1200 vacances de cadres C, malgré l'appel de la liste complémentaire, c'est irresponsable ! 18 postes de cadres C vacants dans les Landes, c'est inacceptable !



Mais rassurons-nous, les suppressions d'emplois vont continuer, les recrutements diminuer et les budgets de fonctionnement... encore s'amenuiser, sauf si notre mobilisation cet automne fait changer le cours des choses !

Bref, la seule marge de manœuvre existante du directeur local repose sur le contingent des ALD et des EDR, qu'il espère plus important afin de pourvoir au maximum les postes vacants à son bon vouloir. Pour Solidaires Finances Publiques, à l'inverse, il est urgent d'arrêter les suppressions d'emplois, de combler les postes vacants et à tout le moins d'augmenter le nombre d'EDR en lieu et place des ALD.

Les élu-es de Solidaires ont déclaré être particulièrement surpris, et même agacés, de constater une différence notoire de logique d'affectations par la CAP nationale entre les RAN de Mont de Marsan et Dax : des affectations sur postes fixes au SIP de Dax pour combler les postes vacants, aucune affectation fixe sur la RAN de Mont de Marsan, mais des ALD qui ne combleront pas les vacances avec des droits limités.

De plus, Solidaires Finances Publiques a fait part de l'émoi, et le mot est faible, de l'émoi des agents du SIP de Mont de Marsan suscité par le non remplacement de notre collègue décédée récemment. Ce décès est survenu avant la publication des suites de la CAP Nationale.

Celle-ci, pourtant alertée par nos élu-es nationaux, n'a pas affecté un agent supplémentaire alors qu'elle le pouvait. C'est une double peine.

Dernières minutes ! La fusion AMOU-MONTFORT-MUGRON, à l'instar d'une autre fusion avortée dans le Pays Basque, ne se fera pas dans un avenir proche. De même, le transfert du recouvrement dans les SIP est suspendu tant que leurs effectifs ne seront pas stabilisés.

Concernant le mouvement local :

- sur la RAN de MONT DE MARSAN :

Maryline TERROIR obtient le PRS ;
Bernadette DUPOUY obtient la trésorerie de SAINT SEVER.

- sur la RAN de DAX :

Elisabeth CORREIA-CHERIFI obtient la trésorerie de DAX Hôpital ;
Eric BAUDRY obtient le SIP ;
François LE PUIL obtient le SPF ;
Sylvie EMBIL obtient la trésorerie de DAX Agglomération ;
Karine LEFEBVRE obtient le SIE de DAX Sud Est avec un report d'installation au 01/10/2015 ;
Pascale BARREAU obtient le SIP ;
Carine TAMBRUN obtient le SIP ;
Nathalie CANTOURNET obtient le SIP ;
Sophie VIVIES obtient le SIP ;
Fanny REGNON obtient le SIP ;
Skindria MEROUCHE obtient la trésorerie de DAX Agglomération.

- sur la RAN de MORCENX :

Patricia GRAFFI obtient le SIP/SIE ;
Rachel BRADY obtient le SIP/SIE ;
Delphine BERNIER obtient le SIP/SIE.

Solidaires Finances Publiques 40 a réitéré sa demande de disposer du TAGERFIP et des éléments explicatifs du déficit constaté par structure et de la situation générale des effectifs du département avant et après mouvement local. C'est un outil indispensable pour que les élu-es en CAPL puissent faire correctement leur travail.

Compte tenu de la situation gravement déficitaire des effectifs du département, du nombre de postes restant vacants à l'issue du mouvement, de la non information préalable sur la localisation des ALD dans le département, du nombre de détachements déjà prévu, de la non communication du projet d'affectations sur Ulysse 40 alors que cela est fait pour les tableaux d'avancement, Solidaires Finances Publiques 40 a voté contre ce projet de mouvement local.

Enfin, malgré notre sempiternelle demande d'avoir connaissance des affectations des ALD en CAP, le président, ne pouvant s'empêcher de faire jouer ses vieux réflexes de TPG, a annoncé qu'il les dévoilerait à l'issue des CAPL n°1 et 2 du 9 juillet 2015. Pour Solidaires Finances Publiques 40 cette attitude est irrespectueuse vis-à-vis des agents dans l'attente.

Dernière seconde !

Le directeur a accédé à notre requête consistant à communiquer l'ensemble des éléments de la note DPMA relative au dispositif « canicule » aux chefs de services et aux agents.

Cette note devrait rappeler la possibilité d'aménager les horaires de travail et l'obligation qu'a l'administration de fournir de l'eau fraîche à tout le personnel.